ANNEXE B MOBILITE 2027 DES PERSONNELS DE DIRECTION – FICHE DE PROFIL COLLEGE REP+

Rectorat de l'académie de LILLE
144 rue de Bavay
BP709
59033 LILLE Cedex

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement
Type et nom de l'établissement : Collège Josquin des Prés
Catégorie financière : 3 REP+
Type de logement : NAS déporté

Implantation géographique

Adresse : 6 Avenue Louis Franquet
Commune : Condé sur Escaut
Code postal : 59163

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

- Nombre d'élèves : 525 élèves (collège : 466 SEGPA : 47 ULIS : 12)

- Environnement : Environnement socio-économique très défavorisé. (71.9% de PCS défavorisés, IPS 71,8) 68% de boursiers, 60 % d'élèves vivant en QPV, 35% de chômeurs au niveau de la commune.

- Spécificités internes : 5 classes de 6ème, 5 classes de 5ème, 6 classes de 4ème et 5 classes de 3ème. Une Segpa (3 classes) et une ULIS (trouble des fonctions cognitives), une classe relais, une UPE2A. Section sportive Volley, LLCE Spanglish (spécificité académique), option « écritures créatives », niveau 3eme, support d'un PIAL (une soixantaine d'AESH) et d'un PAS

 - Préfiguration d'une cité éducative en cours de validation

- Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet, etc.) site académique, INSEE, https://josquin-des-pres.enthdf.fr/

Compétences attendues

- En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements Rep+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Le chef d'établissement devra :

- piloter une politique pédagogique et éducative cohérente de continuité en collaboration avec l'IEN de circonscription dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire
- piloter le PIAL en collaboration avec la coordinatrice
- piloter le PAS en collaboration avec l'IEN de circonscription et l'IEN ASH
- inscrire sa démarche dans le cadre d'un travail partenarial avec les acteurs du territoire (associations, maisons de quartier, collectivités…), dans le cadre de la Cité éducative, de la Politique de la Ville et du Dispositif de Réussite Educative
- favoriser et accompagner la mise en œuvre d'une pédagogie innovante.
- accompagner et assurer la mise en œuvre des dispositifs d'aide et de soutien en faveur des élèves rencontrant des difficultés
- soutenir une politique d'orientation ambitieuse en appui des personnels et en accompagnement des familles (co-éducation, cordées, liaison collège-lycées...).
- contribuer à la gestion éducative par une présence active sur le terrain de la vie scolaire en conciliant bienveillance et exigence.
- contribuer au développement des compétences sociales et citoyennes des élèves.
- accompagner les équipes dans la maîtrise des outils numériques de travail collaboratifs

ANNEXE B MOBILITE 2027 DES PERSONNELS DE DIRECTION – FICHE DE PROFIL COLLEGE REP+

- Liées à la spécificité du poste :
• inscrire sa démarche professionnelle dans le cadre du réseau d'éducation prioritaire en partenariat avec le 1er degré.
• poursuivre la mise en place d'une école inclusive, au service de tous les élèves (SEGPA, élèves à besoins éducatifs particuliers, primo-arrivants...)
• contribuer au travail en réseau avec les établissements du secteur et inscrire son action dans le cadre de la future cité éducative.

- Autres compétences :
• savoir anticiper et gérer des situations complexes.
• avoir le sens de l'écoute et de la communication

Points particuliers concernant le poste (à préciser)

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse - titulaire

- Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans

- Expérience de l'éducation prioritaire : intéressante mais non obligatoire

- Disponibilité : indispensable

- Autres